LP Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Présentation

La licence professionnelle permet d'acquérir :

- Une formation juridique et médico-sociale spécialisée
- Une formation théorique et pratique à l'accompagnement de la personne protégée

Admission

Candidature

Modalités de candidature spécifiques

Étudiant étranger hors Union Européenne : Accédez au portail international de l'université

Formation continue et reprise d'études

Vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou sans activité et souhaitez reprendre des études ? Cette licence est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec eventuellement des validations d'acquis.

> Plus d'informations sur le site de la formation continue

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Poursuites d'études

La poursuite d'études ne peut être qu'exceptionnelle, l'objectif d'une licence professionnelle étant l'insertion professionnelle.

Débouchés professionnels

Durée de la formation

- 1 an

Lieu(x) de la formation

- Tours

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Statistiques

Effectif LP 2025-2026 : 12
Taux de réussite 2024-2025* : 90%

> Evaluation de la formation
> Toutes les statistiques

**taux de réussite des présents à l'examen*

Université de Tours

UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales
50, Avenue Jean Portalis
37200 37261 TOURS
http://www.univ-tours.fr/formations/l-p-activites-juridiques-mandataire-judiciaire-a-la-protection-des-majeurs

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Secteur d'activité :

- Unions départementales des associations familiales
- Associations tutélaires
- Services des majeurs protégés des hôpitaux
- Mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel

Renseignements

elise.braudey@univ-tours.fr

+33247361064

https://www.univ-tours.fr/formations/comment-sinscrire/inscription-reinscription

Programme

Semestre 1

Bloc de compétence 1 : Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations

- UE 1 : Les régimes de protection juridique
- UE 2 : Droits et responsabilités de la personne protégée
- UE 3 : Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives

Bloc de compétence 2 : Adapter l'accompagnement à la personne protégée

- UE 4 : Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement
- UE 5 : Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences
- UE 6 : Communication
- UE 7 : Langue vivante

Semestre 2

Bloc de compétence 3 : Agir en tant que professionnel de la protection juridique

- UE 7 : Gestion budgétaire
- UE 8 : Gestion patrimoniale et fiscale
- UE 9 : Métier de MJPM: modes d'exercice, déontologie et responsabilités

Bloc de compétence 4 : Approfondir ses savoirs professionnels

- UE 10 : Projet Tutoré
- UE 11 : Mise en situation professionnelle
- UE 12 : Stage ou alternance (rapport, soutenance)
- UE 13 : Outils numériques – certification PIX